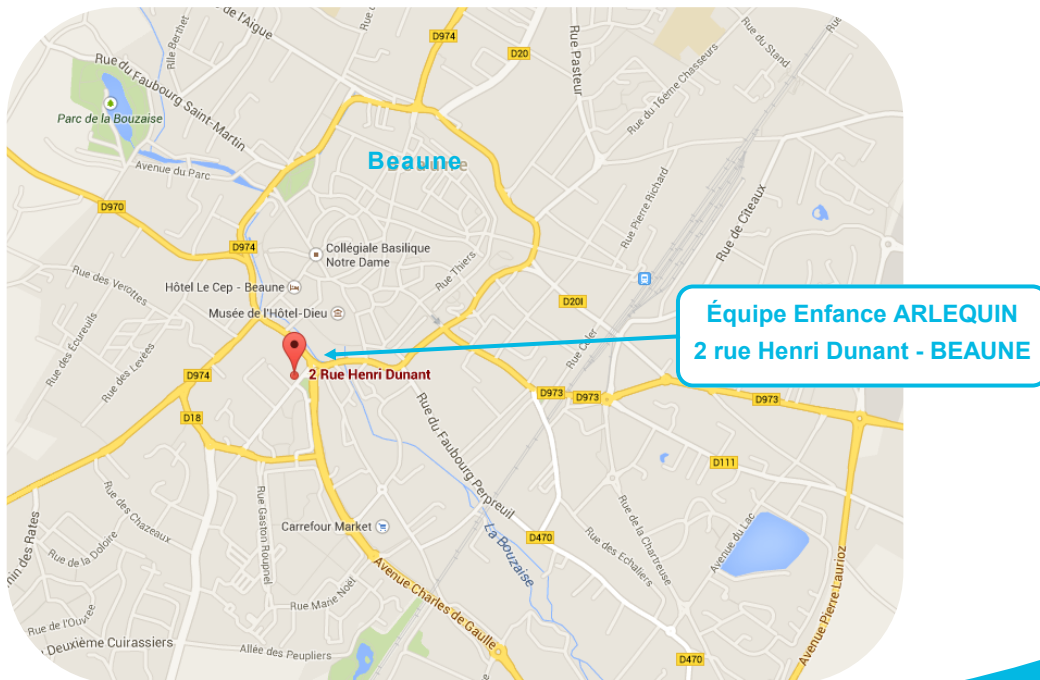


LES PARTENARIATS

- Le Centre Hospitalier Universitaire de Dijon,
- Le service de pédiatrie du Centre Hospitalier de Beaune,
- Les unités du pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent,
- Les médecins et autres professionnels libéraux,
- L'Éducation Nationale,
- Les services sociaux du Conseil Général (ASE-ASF),
- L'Association Beaunoise de Protection de l'Enfance (ABPE),
- La MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées),
- Les structures médico-sociales.

LE PLAN D'ACCÈS



Centre Médico-Psychologique, Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel et Hôpital de Jour, pour enfants et adolescents de 6 à 11 ans, présentant des troubles justifiant d'une prise en charge hospitalière spécialisée globale.

Arlequin est une unité de soins qui dépend du pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent du Centre Hospitalier La Chartreuse.

Ce pôle met tout en œuvre pour offrir une organisation des soins la plus adaptée aux besoins et à la répartition géographique de la population. Il est composé de treize structures de soins, réparties sur Dijon et le sud de la Côte-d'Or.

Contacts :

Secrétariat : 03 80 25 02 85

Cadre de santé : 03 80 25 02 93

secretariat.arlequin@chlcdijon.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

Fermeture partielle durant les vacances scolaires.

CH La Chartreuse - 1 Bd Chanoine Kir BP 23314 - 21033 DIJON Cedex
www.ch-lachartreuse-dijon-cotedor.fr



LES MISSIONS

Les soins s'adressent aux enfants et adolescents de 6 à 11 ans, résidant dans le secteur géographique de Beaune et du Sud Côte-d'Or.

Le Centre Arlequin assure des actions de dépistage, de prévention, de diagnostic et de soins, en ambulatoire, grâce à une équipe pluridisciplinaire sous l'autorité d'un médecin référent.

LES OBJECTIFS DES SOINS

L'équipe spécialisée du Centre Arlequin permet de répondre aux difficultés des enfants présentant :

- des troubles relationnels, troubles de la personnalité, ou troubles du spectre autistique,
- des troubles du comportement importants (instabilité, agressivité, inhibition...),
- des troubles des conduites élémentaires (alimentation, sommeil, propreté),
- des troubles du langage, de la motricité et/ou des troubles de l'apprentissage scolaire résultant d'une souffrance psychologique.

LES MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

Nous disposons de trois pôles différenciés et complémentaires :

Centre Médico-Psychologique ou CMP

La première consultation a lieu pour la majorité des enfants auprès des soignants puis dans un second temps auprès du médecin de l'unité. Après différents temps d'observation et de synthèse, le médecin prescrira et/ou adaptera les soins aux besoins de l'enfant et de sa famille. Il peut également prescrire des bilans (psychomoteurs, psychologiques, orthophoniques et pédagogiques).

Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel ou CATTP

Le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel offre des soins individuels ou en groupe ; ces soins seront réalisés par des professionnels de différentes catégories, tous

sont spécialisés et formés spécifiquement. La durée de ces soins est comprise entre 1 et 3 heures. Généralement, ces soins ont lieu en unité de temps et de lieu et sont prescrits sur une période de plusieurs mois.

Hôpital de Jour ou HDJ

L'Hôpital de Jour accueille des enfants dont les symptômes nécessitent une prise en charge plus spécifique et plus importante (présence par demi-journée), avec la possibilité d'un temps de repas thérapeutique.

LES CONDITIONS D'ADMISSION

Toute demande d'admission doit être faite par le ou les représentants légaux. Il leur sera demandé d'être présent aux consultations et de fournir leur Carte Vitale et leur attestation de mutuelle de santé à jour.

Une facturation des soins pourrait avoir lieu le cas échéant.

L'ÉQUIPE

L'équipe pluridisciplinaire est constituée de professionnels issus de différentes catégories professionnelles (certaines personnes travaillent à temps partiel) :

- Médecin référent,
- Psychologues,
- Cadre de santé,
- Infirmiers,
- Éducateur,
- Ergothérapeute,
- Psychomotricienne,
- Enseignante spécialisée,
- Assistante médico-administrative (AMA),
- Agent des services hospitaliers (ASH).